

peux partager leur opinion, car aucun d'entre eux ne nous a indiqué quelle serait la façon de régler le problème.

M. Winch: Que proposez-vous?

Une voix: Quel est le problème?

M. Byrne: Je ne prétends pas connaître toutes les réponses mais je pense qu'il y a une solution possible, qu'on trouvera en examinant l'exposé que le premier ministre suppléant a fait au cours du présent débat, lorsqu'il a parlé des immobilisations projetées pour 1954. J'ai déjà dit qu'à mon avis la seule façon de régler le problème est de recourir aux immobilisations. La seule façon de remédier au chômage d'une manière permanente est de fournir du travail et des emplois; or, on ne peut créer d'emploi du jour au lendemain. Ce sont les immobilisations qui créent des emplois.

M. Zaplitny: Pourquoi les a-t-on perdus?

M. Byrne: Je cite les paroles que le premier ministre suppléant a prononcées lorsqu'il parlait des prévisions relatives aux immobilisations pour l'année prochaine. Le passage suivant est tiré de la page 2227 des *Débats*:

Celle-ci (l'enquête) indique un programme d'immobilisations pour 1954 de 5.8 milliards; soit approximativement 3 p. 100 de plus que le sommet précédent atteint l'an dernier.

Pour ce qui est du sombre tableau qu'on a peint en cette Chambre, je sais que la situation est grave et qu'il y a beaucoup de chômeurs, mais si nous répandons la nouvelle trop rapidement il se peut que certaines immobilisations ne soient pas effectuées. Cependant, si ces immobilisations sont faites, la situation de l'embauchage s'améliorera grandement. Je poursuis la citation:

Les dépenses au chapitre des constructions nouvelles sont estimées à 3,865 millions, augmentation de 6 p. 100, alors que les dépenses destinées à l'achat d'outillage et d'équipement nouveaux baisseraient, selon les prévisions, de 3 p. 100.

Il reste une augmentation voisine de 3 p. 100 pour ce qui est du total des immobilisations pour l'année qui vient.

M. Winch: Quelle est l'augmentation du nombre des chômeurs?

M. Byrne: On a donné ici toutes sortes de chiffres, de 3 à 10 p. 100. L'honorable député a le choix. Je ne crois d'ailleurs pas la situation aussi sérieuse qu'on le prétend. Sans doute elle n'est pas bonne, je dois en convenir. Mais elle est moins mauvaise qu'on voudrait qu'elle soit.

Nombre d'autres entreprises considérables sont projetées, peut-être pas pour l'avenir immédiat, mais pour un avenir prévisible. Toutes les mesures possibles sont mises en

[M. Byrne.]

œuvre en vue de hâter l'exécution de la canalisation du Saint-Laurent, non seulement par le gouvernement fédéral, mais encore par les gouvernements de l'Ontario et de l'État de New-York. Nous avons le projet du pipeline transcanadien. Nous espérons qu'il y aura un pipe-line depuis le nord de l'Alberta, —je préférerais dire depuis le sud de l'Alberta, pour traverser la partie méridionale de la Colombie-Britannique, mais je m'en tiendrai aux faits, ce que certains honorables députés ne font pas. Nous avons ce projet de pipe-line, lequel partira du nord de l'Alberta et franchira la Colombie-Britannique jusqu'au littoral de l'ouest. Ce pipe-line alimentera également les États du Pacifique.

Je le répète, ces projets ne constituent pas une solution immédiate. Ils ne nourrissent pas les familles de ceux qui ont faim. La seule solution de ce problème immédiat réside peut-être dans une augmentation des prestations d'assurance-chômage et dans l'extension de ces prestations. N'avons-nous pas institué l'assurance-chômage en prévision d'une stabilisation, d'un rajustement de notre économie? Nous disposons des fonds. Utilisons-les donc et ne nous laissons pas emporter vers une crise économique par la panique.

Les prévisions budgétaires dont nous sommes saisis contiennent des crédits destinés à un grand nombre de travaux. La Chambre devrait, je crois, hâter son travail, afin que nous puissions entreprendre ces travaux bientôt. Les opérations qu'exige l'adjudication des entreprises, etc., mettent toujours beaucoup de temps. Il me semble que si nous forcions un peu l'allure nous pourrions mettre ces projets en route avec le dégel plutôt qu'avec les gelées d'automne. On se souviendra aussi qu'avec notre nouveau régime d'indemnités parlementaires, la Chambre peut s'ajourner pour se réunir de nouveau au début de l'été sans qu'il en coûte davantage au contribuable, sans aucune des formalités requises pour une session. Puis nous pourrions nous occuper sérieusement de résoudre le problème, si la chose se révélait nécessaire.

M. O. C. Trainor (Winnipeg-Sud): Si je me lève pour participer à la discussion, monsieur l'Orateur, c'est dans l'espoir de jeter un tout petit peu de lumière sur ce qui me paraît être une question fort embrouillée. On ne semble guère être d'accord que sur un seul point; les esprits, en somme, ne se rencontrent qu'en un endroit. Tout le monde convient que le chômage est une mauvaise chose. Mais, même ici, il y a quelques notions qui ne sont pas justes. Le premier ministre suppléant nous a dit qu'un seul chômeur fait une situation pénible et la CCF tombe d'accord avec lui là-dessus. Sans doute, il n'est peut-être pas bon qu'il y ait un chômeur et cela peut même